

LES ANGLES - FORMIGUÈRES

Forêts domaniales de Camporells et Barres



LE TERRITOIRE

La zone de chasse d'une superficie de 2 873 hectares comprise entre 2 255 et 2810 mètres d'altitude, au relief doux dans une ambiance de haute montagne. À la limite des départements de l'Aude et de l'Ariège cet écrin des Pyrénées est parsemé de lacs et de pelouses alpines entrecoupées de zones forestières. La progression est aisée mais demande une bonne forme physique. Cette forêt domaniale est labellisée Forêt d'Exception®.



Les prestations proposées

Approche guidée

La chasse à l'approche du mouflon, de l'isard, du cerf et du sanglier de rencontre de mi-septembre à fin janvier. Tous les jours sauf le samedi et le dimanche. L'heure et le lieu du rendez-vous sont fixés la veille avec le guide de chasse. Celui-ci conduira le chasseur et éventuellement une personne de son choix jusqu'au site de chasse à bord d'un véhicule ONF. Le retour à lieu en fin de journée ou après la capture du gibier. Il est nécessaire de prévoir un repas tiré du sac et un équipement adapté à la chasse en haute montagne, caractérisé par des conditions climatiques changeantes et parfois rude.

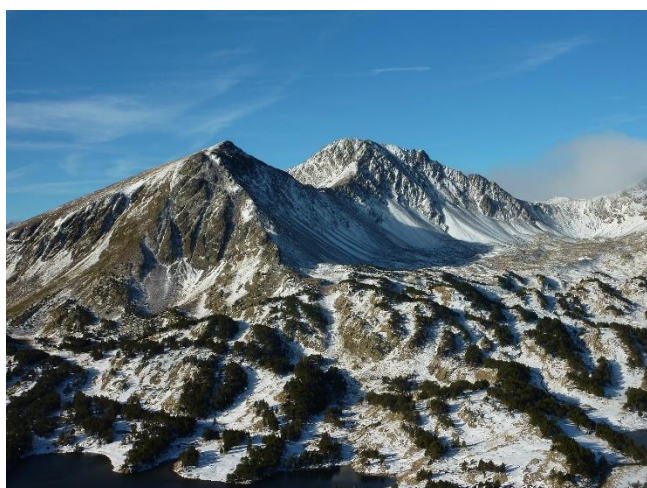
Approche dirigée

La chasse se pratique à l'approche, à l'affût et à l'arc sur le cerf, le chevreuil et le sanglier de rencontre, de mi-septembre à fin février tous les jours.

Le chasseur chasse seul sur le territoire désigné, 3 jours consécutifs programmés et fractionnables selon disponibilités du territoire. Une rencontre préalable aura lieu avec un guide de chasse de l'ONF, lors de cette rencontre le guide contrôlera la validité du permis

de chasser, il remettra les moyens de marquage, une licence dirigée individuelle, une carte du lot de chasse et donnera les consignes de sécurité. Le chasseur rendra compte chaque jour en fin de journée de sa sortie. À l'issue des 3 journées de chasse, le guide en présence du chasseur établira la facture en fonction des animaux prélevés (voir tarif catalogue).

Le chasseur peut bénéficier s'il le souhaite du service d'un guide pour acquérir ou parfaire la connaissance du territoire de chasse tous les jours y compris le samedi, le dimanche et les jours fériés. Ce type de licence de chasse est réservé aux chasseurs expérimentés.



BON A SAVOIR

Hébergement et renseignements

Office du tourisme des Angles

2 av de l'Aude

66210 Les Angles

04 68 04 32 76

www.lesangles.com

Office du tourisme de Formiguères

1 place de l'église

66210 Formiguères

04 68 04 47 35

www.formiguères.fr

CONTACT :

Guide de chasse

Anthony Benoit

Tél. 06 23 54 47 94

Anthony.benoit@onf.fr